



**Société ETAI**

Monsieur Frédéric Sibille  
Directeur des affaires sociales  
10, place du Général de Gaulle  
92160 Antony

Paris, le 10 juin 2016

**OBJET : APPEL À LA GRÈVE**

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L. 2511-1 et suivants du Code du travail, nous vous informons que nous lançons un appel à la grève des salarié-e-s d'ETAI pour le mardi 14 juin 2016. Ce mouvement, à l'initiative du syndicat, prendra la forme d'un arrêt de travail concerté des intéressés de 8 heures à 19 heures. Ce mouvement peut être reconductible en fonction des circonstances.

Nous vous informons que cet appel concerne l'ensemble des salariés de l'entreprise. Il a pour motivation la dégradation des conditions de travail, un dialogue social déficient et la préservation des droits professionnels des salarié-e-s.

Parmi les revendications, figure la renégociation de l'accord de participation afin de tenir compte de la part du chiffre d'affaires d'ETAI consacré au remboursement de la dette du groupe.

Nous vous informons que cet appel a aussi pour revendication le retrait de la Loi Travail.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

**David Jourdan**

*Délégué syndical Info'Com-CGT*

PS : Copie à l'inspection du travail compétente.